



PRÉAVIS SNCTA 7-9 OCTOBRE : ESSAYONS DE COMPRENDRE

Le 27 septembre 2025



Après avoir retiré son préavis du 18 septembre faute de résultats, le SNCTA revient avec un nouveau préavis pour les 7, 8 et 9 octobre.

Si le contexte politique reste tout aussi incertain, les revendications sont pour le moins **hétéroclites** : allant d'une « expérimentation diabète » à la tête du Directeur des Opérations (ancien Secrétaire National du SNCTA, pour rappel) pour mieux cautionner le déploiement des micros d'ambiance, ou encore du rattrapage de 100 € d'inflation 2024 à la création d'un système automatisé de décompte des heures... Ce mouvement de trois jours (quand même) reste difficilement lisible pour les ICNA.

Après avoir qualifié « d'irresponsable » la mobilisation de juillet, pourtant fondée sur des motifs autrement plus structurants pour l'avenir de la profession, et face aux messages envoyés, différents selon les centres, l'UNSA-ICNA tente d'y voir plus clair.

LES MD/DA : HIER ENCENSÉS, AUJOURD'HUI DÉNONCÉS

Il y a un an, le SNCTA assurait la promotion assidue des MD/DA (Montée Décalée / Départ Anticipé), ce nouveau mécanisme dont il revendiquait la paternité et grâce auquel il promettait aux ICNA des conditions de travail inchangées malgré toutes les couleuvres avalées par ailleurs. Quel fiasco. Aujourd'hui pourtant, il en fait un motif de grève. Faudrait-il comprendre que le syndicat majoritaire dénonce désormais ses propres "victoires" ? Ou bien découvre-t-il, plus d'un an après, les conséquences d'une signature protocolaire incompréhensible ?

L'INFLATION : VIRAGE À 180°

Il y a un mois, le SNCTA traitait « d'irresponsables » ceux

qui revendiquaient le rattrapage de l'inflation. Aujourd'hui, il en fait un de ses chevaux de bataille.

Mais attention au tour de passe-passe : il réclame, avec ses 3 jours de grève, le seul rattrapage de l'inflation 2024, la plus faible de ces 3 dernières années, autour de 100 € par mois.

En revanche il continue d'ignorer les 300 € mensuels qui auraient permis de compenser l'inflation 2023, parmi les plus élevées des dix dernières années, à quasi égalité avec 2022. Le SNCTA a en effet acté que les augmentations du protocole couvraient l'inflation spectaculaire de 2023. Pour l'UNSA-ICNA les revalorisations protocolaires rémunèrent seulement la dégradation des conditions de travail subies par les contrôleurs et les réorganisations territoriales.

FLICAGE ASSUMÉ... ET RÉCLAMÉ !

Parmi ses revendications les plus inattendues figure la demande de déploiement d'un système automatique de remplissage des heures de badgeage. Plutôt que de contester un dispositif disproportionné et humiliant, le SNCTA réclame son accélération. La DSNA elle-même ne doit pas en croire ses yeux : faire du flicage une revendication syndicale.

MICRO D'AMBIANCE : SILENCE COUPABLE ET CONDITIONS ABSURDES

Sur la question du micro d'ambiance, le SNCTA n'a jamais exprimé d'opposition claire. Comme pour la pointeuse biométrique et le badge sur position, il se considère impuissant et validera ce que lui imposera la DSNA. Mais voilà qu'aujourd'hui, il feint de conditionner son "acceptation" à la tête du Directeur des Opérations. Traduction : ce n'est pas le dispositif qui les dérange, mais celui qui l'applique. Un marchandage incompréhensible pour les ICNA, révélateur d'une logique : le vrai problème du SNCTA c'est la Direction des Opérations, le reste n'est que du cosmétique.

Au final, difficile de dégager une ligne claire autour de ce mouvement. Selon les centres, selon les interlocuteurs, les revendications changent. À force de zigzaguer entre leur signature passée et leur revirement présent, le syndicat majoritaire perd la seule chose qui compte : la crédibilité. Les ICNA n'ont pas besoin de promesses contradictoires, mais d'une ligne de défense forte et cohérente. L'UNSA-ICNA continuera de dénoncer les dérives managériales, l'instauration des dispositifs de surveillance généralisée, les sous-effectifs chroniques, les accords indemnitaires bafoués et la modernisation technique en faillite.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

